

Ce qui est fait

- Comité encadrement représenté par différents cadres d'emplois.
- Nouveau fonctionnement pour les retards et retenues.
- Protocole d'intervention en toxicomanie.
- Activités thématiques.
- Collaboration et support du service EDA et le SRÉ.
- Café Olé (1^e sec. Accueil et TSA).
- Café 1608 (5^e sec.)
- Rencontre hebdomadaire de l'équipe multidisciplinaire à l'école.
- Formation pour le nouveau personnel (4 R).
- Approbation du *Plan de lutte* par le CÉ (article 75 de la L.I.P.).
- Aide aux devoirs.
- Projets d'aide humanitaire.
- Boutique Écolix.
- Activités / Équipes sportives.
- Visite des futurs élèves des classes TSA.
- Projet GAG.
- Projet persévérance.
- Formation gestion des comportements difficiles.
- Développer l'offre d'activités pour rejoindre les élèves isolés.
- Ateliers sur la gestion de l'anxiété 3^e secondaire (psychologue)
- Formation gestion des comportements difficiles.
- Enrichissement l'offre de romans par des collections axées sur des sujets précis en lien avec l'intimidation.

Ce qui peut être amélioré

- Favoriser les suspensions internes plutôt qu'externes.
- Protocole sur l'intimidation à revoir.
- Répartition stratégique des casiers des élèves.
- Collaboration avec les services de la communauté.
- Impliquer activement le Conseil des élèves.
- Midis à la place étudiante (radio-étudiante, midi-spectacle, midi-danse, semaine des arts).
- Soutien aux comportements positifs en soulignant les bons coups du personnel par différentes activités.
- Pochette d'information pour les suppléants.
- Surveillance des dîners et ajustement des endroits stratégiques.
- Poursuivre la surveillance active et bienveillante à tout moment.

Ce qui doit être fait

- Information sur le code de vie et les divers protocoles donnée à tous les intervenants de l'école.
- Collaboration avec les travailleurs de rue (AJOI).
- Poursuivre la surveillance active et bienveillante à tout moment.
- Présentation du protocole sur l'intimidation en classe de 1re secondaire, accueil, adaptation scolaire.
- Tournée de classe des agents sociocommunautaires (code criminel).
- Préparer des affiches- capsules avec des définitions légales sur l'intimidation.
- Diffusion du code de vie
- Révision des protocoles d'encadrement.
- Vignettes pour visiteurs
- Soutien aux comportements positifs en soulignant les bons coups des élèves
- Projection de capsules vidéo portant sur l'intimidation et discussion en classe.
- Installer des affiches dans l'école et publiciser les événements avec l'aide du Conseil des élèves.
- Sensibiliser les témoins de l'intimidation « Dénoncer c'est positif »

- Priorité 2019-2020 : Cibler les moyens qui vont nous permettre d'atteindre les objectifs du projet éducatif.

Orientation1 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire dans l'école

Objectif 1.1	Augmenter le pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité dans l'école.
Indicateur	Taux d'élèves qui se sentent en sécurité dans l'école selon le SEVI.
Cible	80% des élèves se sentent en sécurité dans l'école d'ici 2022.
Objectif 1.2	Harmoniser les interventions de tout le personnel lors des temps non-structurés.
Indicateur	Taux d'enseignants qui se sentent à l'aise d'intervenir selon un sondage.
Cible	80% du personnel se sent à l'aise d'intervenir dans les temps non-structurés d'ici 2022.